

Déclarations.

G156 , 1675-1705 , Ambenay ; Désert (prieuré du) ; Lyre (Abbaye de Notre-Dame de) ; Saint-Nicolas-des-Bois, à Neaufles

« Il appartient au séminaire d'Évreux un héritage sis en la paroisse d'Aulnay, relevant du sieur Gréard à cause du fief et seigneurie qu'il a en ladite paroisse ; item, il appartient audit séminaire le fief, terre et seigneurie du prieuré du Désert, situé dans la paroisse des Baux de Bretheuil, membre dépendant de l'abbaye de Lire. unv au séminaire : item. il appartient audit séminaire une ferme nommée Saint-Nicolas-des-Bois. dépendant dudit

 **Contexte** : Grand séminaire d'Évreux